



Programme de Formation DPE Avec Mention

Conforme à l'arrêté du 2 juillet 2018 modifié et critères Qualiopi

Ce programme est conforme à l'arrêté du 2 juillet 2018, modifié par l'arrêté du 20 décembre 2023, et respecte les critères qualité Qualiopi. Il est accessible principalement en e-learning avec une partie pratique obligatoire sur terrain réel.

Objectifs pédagogiques

- **Maîtriser le cadre réglementaire spécifique** : Assimiler les obligations légales spécifiques au DPE avec mention (bâtiments tertiaires, collectifs).
- **Approfondir la thermique du bâtiment** : Identifier les spécificités énergétiques des bâtiments complexes.
- **Réaliser des diagnostics énergétiques complexes** : Appliquer correctement les méthodes réglementaires adaptées aux bâtiments tertiaires et collectifs.
- **Rédiger un rapport approfondi conforme** : Produire des rapports de diagnostic précis et détaillés adaptés aux exigences des bâtiments tertiaires et collectifs.

Contenu détaillé de la formation

Partie en FOAD (7 heures)

Module	Moyens pédagogiques
Introduction au DPE avec mention	Vidéo formateur, quiz
Cadre réglementaire spécifique (tertiaire, collectif, ERP)	Vidéos explicatives, graphiques, quiz interactifs
Thermique avancée du bâtiment et pathologies spécifiques	Vidéos pédagogiques, graphiques, quiz
Systèmes énergétiques complexes (chauffage collectif, climatisation, ventilation)	Vidéos pédagogiques, graphiques explicatifs, quiz interactifs
Méthodes réglementaires approfondies d'évaluation énergétique	Vidéos pédagogiques, cas pratiques, quiz interactifs
Réglementation technique des bâtiments complexes	Vidéos explicatives, cas pratiques, quiz
Rédaction avancée du rapport DPE avec mention	Vidéos explicatives, exercices pratiques, quiz

Pratique logiciel et cas pratiques (7 heures)

Module pratique (vidéos explicatives et cas pratiques)	Moyens pédagogiques
Utilisation des outils avancés spécifiques (caméra thermique, logiciels spécialisés) et cas pratiques approfondis	Vidéos explicatives, cas pratiques, quiz interactifs

Partie terrain obligatoire (7 heures)

Module pratique obligatoire	Moyens pédagogiques
Inspection terrain réel, relevés et diagnostics énergétiques spécifiques aux bâtiments complexes (tertiaires, collectifs)	Accompagnement par formateur expert sur bâtiments réels

Prérequis d'entrée

- Être certifié « DPE sans mention ».
- Être inscrit à l'annuaire des diagnostiqueurs.
- Justifier d'une expérience professionnelle ou d'un diplôme approprié conformément aux prérequis réglementaires.

Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives : cas pratiques, études de cas, quiz interactifs.
- Évaluation finale : QCM réglementaire (40 questions, minimum requis 60 %).

Délivrance d'une attestation individuelle conforme aux exigences réglementaires et Qualiopi.

Public

S'adresse à tout public, salariés, demandeur d'emplois, reconversion professionnelle, professionnels

Accueil inclusif

Dispositifs adaptés pour les personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques (accompagnement pédagogique dédié).

Accompagnement et assistance pédagogique

- Assistance technique : réponse sous 48 h max.
- Assistance pédagogique individualisée disponible via mail ou plateforme LMS (réponse sous 48 h max).
- **Agent pédagogique IA disponible 24h/24, 7j/7** pour répondre immédiatement aux questions techniques ou réglementaires.

Moyens techniques et pédagogiques

- Plateforme LMS accessible 24h/24 et 7j/7.
- Ressources pédagogiques téléchargeables (PDF, graphiques, supports vidéo).
- Vidéos pédagogiques enregistrées avec formateurs experts.
- Vidéos explicatives sur l'utilisation pratique des outils spécifiques.

Synthèse du Programme

Total de la formation	21 heures
Théorie générale (e-learning)	7 heures
Pratique logiciel et cas pratiques	7 heures
Terrain réel obligatoire	7 heures

PRO FORMATION

46 rue Montgrand, 13006 Marseille
formation-diagnostiqueur-immobilier.net

Une formation conforme aux réglementations en vigueur et répondant aux exigences Qualiopi pour devenir diagnostiqueur immobilier spécialisé en DPE avec mention.